

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU PREMIER JUIN DEUX MILLE VINGT

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à huis clos à la salle du conseil, sise au 15, rue de l’Église conformément à l’arrêt ministériel 2020-004, le premier jour de juin deux mille vingt, étant la sixième assemblée ordinaire de la cent soixante-deuxième session.

Étaient présents

Mmes.	Marie-Ève Breton, mairesse
	Nicole Bouchard, conseillère poste 1
M.	Normand Roy, conseiller poste 2
M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
Mmes.	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4
	Linda McDuff, conseillère poste 5
	Caroline Lemire, conseillère poste 6

Était aussi présent Monsieur François Lessard, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le mairesse Marie-Ève Breton.

20-06-83 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

20-06-84 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 4 mai 2020

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 4 mai 2020;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU de l’approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune question.

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Rien à signaler.

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

Rien à signaler.

Développement local, régional et touristique (Normand Roy)

Rien à signaler.

Église (Normand Roy)

Rien à signaler.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

La tournée des chemins a été faite avec l'inspecteur de voirie et les principaux travaux à effectuer ont été identifiés.

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rencontre à venir du comité de développement local des Trois Villages.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler.

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rencontre à venir de la Régie intermunicipale des déchets.

Loisirs (Caroline Lemire)

Rien à signaler.

DÉCISIONS

20-06-85 Rapport de la mairesse

ATTENDU que selon l'article 176.2.2 du code municipal relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens, le rapport de la mairesse sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2019 doit être déposé au plus tard à la séance du conseil de juin;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU de déposer le rapport de la mairesse tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-86 Ouverture du bureau au public et modification aux heures d'ouverture

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) de rouvrir l'accès au public à compter du mardi 2 juin;
- 2) de modifier les heures d'ouverture pour les suivantes :
Du mardi au jeudi de 8h00 à 16h30
Les lundis des séances du conseil, l'horaire demeure de 13h00 à 19h00;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-87 Travaux sur les différents terrains de la Municipalité

ATTENDU que la toiture du gazebo du jardin Sapins et Merveilles nécessite une réfection;

ATTENDU divers autres travaux sur le terrain derrière l'église doivent être apportés;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU d'autoriser le secrétaire-trésorier à s'acquitter de ces travaux jusqu'à concurrence de 10 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-88 Voirie - Présentation des travaux priorités pour l'été 2020 et financement

ATTENDU qu'une demande de subvention pour le PPA-CE de 50 000\$ a été demandée, mais en attente d'approbation

ATTENDU que les principaux travaux identifiés sur le réseau routier sont les suivants :

- Glissière de sécurité sur le chemin de la Rivière
- De nombreux ponceaux principalement sur le chemin Beloin
- Profilage de fossé sur une section du chemin Beloin
- Rechargement sur le chemin des Côtes

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

- 1) d'entamer les travaux pour les 4 ponceaux prioritaires, le profilage des fossés et de la glissière de sécurité;
- 2) d'attendre les montants exacts des subventions avant de confirmer les autres travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-89 Projet de règlement numéro 284-20 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) »

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 284-20 intitulé : « Règlement numéro 284-20 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC JOB 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-90 Projet de règlement 285-20 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 194-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 285-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 194-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC JOB 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-91 Projet de règlement 286-20 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 286-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC JOB 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-92 Projet de règlement 287-20 modifiant le règlement de lotissement numéro 196-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie

APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 287-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 196-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC JOB 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-93 Projet de règlement 288-20 modifiant le règlement de construction numéro 197-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff

APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 288-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 197-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC JOB 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-94 Projet de règlement 289-20 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 198-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy

APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 289-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 198-08 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC JOB 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-95 Projet de règlement 290-20 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 226-12 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement numéro 290-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 226-12 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Conformément à l'arrêté ministériel 2020-008, une consultation publique écrite sera tenue entre le 10 juin et le 30 juin 2020. Au cours de cette consultation publique écrite, les citoyens sont invités à envoyer leurs commentaires écrits à la Municipalité de East Hereford par la poste au 115, rue de l'Église, QC J0B 1S0, à East Hereford ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : direction@easthereford.ca.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-96 Désignation des consultations jugées comme prioritaires en vertu du de l'arrêté ministériel 2020-008

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'arrêté 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens et qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal doit être suspendue ou remplacée à certaines conditions;

CONSIDÉRANT que le conseil peut se prévaloir des dispositions de l'arrêté 2020-008 qui permettent aux citoyens de s'exprimer par écrit plutôt que lors de la séance du conseil sur une dérogation mineure qui présente un caractère prioritaire ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU de désigner, comme étant prioritaires, les consultations suivantes :

- Les projets de règlement 284-20 à 290-20 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) numéro 6-25 de la MRC de Coaticook
- La demande d'usage conditionnel UC-001 pour l'installation d'une ferme au 360, rue Principale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

20-06-97 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que la correspondance présentée par le secrétaire-trésorier soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

20-06-98 Rapport financier au 31 mai 2020

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mai 2020;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	316 314.20	20 251.60
Déboursés de mai	38 771.25	
Revenus de mai	87 708.07	2.58
Chèques en circulation	18 722.00	
Solde à la Caisse	365 251.02	
Solde réel	346 529.02	20 254.18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-06-99 Présentation des comptes au 31 mai 2020

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 31 mai 2020;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par le secrétaire-trésorier et en autorise le paiement pour un montant total de 15 261.38\$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en mai 2020, pour un montant total de 56 289.17\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

20-06-100 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 19H25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

François Lessard, sec.-trésorier

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
